

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Dossier suivi par Mme BONTEMPS-COSTA Pauline

Tel 01 81 74 23 30

**ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT****AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS  
D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

- ✓ **Vu** l'article L1, L2, L5 du code de la fonction publique,
- ✓ **Vu** le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,
- ✓ **Vu** le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière modifié.
- ✓ **Vu** le décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière.

---

**UN RECRUTEMENT SANS CONCOURS  
D'ADJOINT ADMINISTRATIF  
EN VUE DE POURVOIR  
6 POSTES  
SERA ORGANISE DANS L'ETABLISSEMENT  
LE 19 NOVEMBRE 2024 - ADMISSIBILITE  
LES 10 ET 11 DECEMBRE 2024 - ADMISSION**

---

Le concours aura lieu au Groupe Hospitalier Sud Ile de France.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est exigée.

Les candidats doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

La condition de nationalité doit être remplie au plus tard à la date de la 1ère réunion du jury chargé de sélectionner les candidatures. Jouir de ses droits civiques, c'est-à-dire avoir le droit de vote et pouvoir se présenter à une élection en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant. N'avoir fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatible avec l'exercice des fonctions ; ou ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen. Se trouver en position régulière au regard du Code du service national pour les candidats de nationalité française ou en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants, pour les candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen. Remplir les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction.

### Sélection des candidats :

Elle est confiée à une Commission qui étudie le dossier de chaque candidat et procède à une présélection des candidatures. Elle se déroulera le 19 novembre 2024.

Cette présélection est suivie d'un entretien oral qui aura lieu les 10 et 11 décembre 2024.

Seuls seront convoqués à cette audition les candidats préalablement retenus par cette commission.

### Admission des candidats :

A l'issue des auditions, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés aptes au recrutement.

### Constitution des dossiers de candidatures :

Les agents intéressés doivent adresser leur candidature accompagnée :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae détaillé comportant les formations suivies,
- Le cas échéant les deux dernières évaluations,
- Une copie de la carte d'identité en cours de validité.

Les candidatures doivent être adressées **PAR COURRIER RECOMMANDE (le cachet de la poste faisant foi)**, à la Direction des Ressources Humaines du Groupe Hospitalier Sud Ile de France – service concours – 270, Avenue Marc Jacquet - 77000 MELUN - **AVANT LE 17 OCTOBRE 2024 MINUIT**.

**Les candidats doivent transmettre leurs documents en trois exemplaires sous le format recto uniquement (pas de recto/verso), pas d'agrafes ni de reliure en spirale (uniquement coulissante) Tout dossier incomplet, ne respectant pas les conditions ci-dessus et le mode d'envoi ne sera pas retenu.**

Melun, le 13 août 2024

Pour le directeur empêché et par délégation,

  
Patrick NATOLY  
Directeur adjoint